



Chambre de commerce

Bois-des-Filion

Lorraine



310 P NP DM10

Projet de parachèvement de l'autoroute 19
avec voies réservées au transport collectif à
Laval et à Bois-des-Filion 6211-06-155

MÉMOIRE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE BOIS-DES-FILION / LORRAINE

Présenté dans le cadre de la consultation du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement pour le projet de *Parachèvement de l'autoroute 19 avec voies réservées au transport collectif entre les autoroutes 440 et 640 à Laval et à Bois-des-Filion*

Toute communication doit être effectuée auprès de :

Michel Bourgeois : Responsable du comité Politique-Action :

michel.bourgeois@imprimeriemdb.ca

Ronald Barbeau : Président de la Chambre de Commerce

ronald.barbeau@courtech.ca

Octobre 2014



Introduction

C'est avec beaucoup d'intérêt que la Chambre de commerce Bois-des-Filion / Lorraine a pris connaissance du projet de *Parachèvement de l'autoroute 19 avec voies réservées au transport collectif entre les autoroutes 440 et 640 à Laval et à Bois-des-Filion.*

Le parachèvement de l'autoroute 19 est un dossier qui revêt une importance capitale pour les membres et concitoyens du territoire que nous desservons. Depuis plus de 40 ans, la Chambre de commerce Bois-des-Filion / Lorraine interpelle les autorités et est le porte-étendard de la réalisation du parachèvement de l'autoroute 19.

La Chambre tient à se prononcer en faveur du projet. Sur le plan économique, il s'agit d'un dossier vital dont les impacts s'étendent autant sur la période de construction que sur les décennies à venir. Il va sans dire que l'avenir économique de nos membres est tributaire de la concrétisation de ce projet tant attendu.

- D'une part, la congestion routière chronique nuit considérablement à la viabilité et à la compétitivité de nos entreprises, en plus d'avoir des impacts sur la qualité de vie de nos concitoyens. Le parachèvement de l'autoroute 19 est une nécessité pour assurer le bon fonctionnement de notre territoire.
- D'autre part, la réalisation du parachèvement de l'autoroute 19 offre l'opportunité unique de recréer le centre-ville de Bois-des-Filion qui a été dénaturé par l'expropriation des terrains en 1973. Rappelons qu'il y a quarante ans, les terrains sur lesquels étaient érigés le cœur de la ville et la grande majorité de ses commerces ont été expropriés faisant en sorte que le centre-ville est désormais divisé par l'autoroute.



Chambre de commerce

Bois-des-Filion

Lorraine



La présentation de la Chambre de commerce Bois-des-Filion / Lorraine

En 1961, une trentaine de commerçants, d'hommes d'affaires et de professionnels se regroupaient pour constituer une chambre de commerce qui défende les intérêts des entreprises du territoire de Bois-des-Filion et de Lorraine.

Concrètement, la Chambre a pour mission de stimuler l'économie locale et faire connaître ses 200 membres en favorisant les échanges entre les secteurs commercial, industriel, communautaire et socioculturel.

La Chambre est impliquée dans la réalisation de grands dossiers comme la construction de l'autoroute 640 et le parachèvement de l'autoroute 19. Elle a aussi contribué à la formation d'une société de développement économique régionale, aujourd'hui nommée SODET (Société de développement économique Thérèse-De Blainville).

Depuis 40 ans, la Chambre de commerce Bois-des-Filion / Lorraine est le porte-étendard du dossier du parachèvement de l'autoroute 19 et est la voix des gens d'affaires de la région.



L'impact d'une autoroute inachevée sur notre communauté

La congestion chronique du réseau supérieur affecte directement la fluidité du réseau routier local. Ce sont plus de 60 000 véhicules qui convergent à chaque jour à l'intersection de la rue Adolphe-Chapleau et la route 335. En comparaison, le nouveau pont de l'autoroute 25 accueille 35 000 véhicules par jour. À l'intérieur des heures de pointe, il faut compter plus de 30 minutes pour avancer de quelques centaines de mètres pour rejoindre cette intersection achalandée.

Pour les entreprises, la congestion routière constitue une menace à leur viabilité et à leur compétitivité.

- Pour conserver la même qualité de services, les entreprises doivent absorber des coûts supplémentaires importants, comme ceux associés aux heures additionnelles du personnel, à la flotte de véhicules et au carburant utilisé en raison des temps de parcours allongés qui font croître la production de gaz à effet de serre.
- Dans un contexte de rareté de main-d'œuvre, il est de plus en plus difficile de recruter et conserver une main-d'œuvre qualifiée lorsque le temps de transport et l'accès au milieu de travail sont aussi problématiques que dans la région.

La congestion routière chronique entraîne des coûts sociaux qu'il ne faut pas négliger.

- Les déplacements des élèves en autobus scolaires, des employés municipaux et des parents qui déposent et viennent chercher leurs enfants à la garderie sont laborieux.
- Les bouchons de circulation incitent les automobilistes à emprunter des rues résidentielles plutôt que le réseau stratégique, ce qui affecte la sécurité des enfants et des résidents du secteur.
- La circulation des véhicules d'urgence est ardue et ce, même à l'extérieur des heures de pointe du matin et du soir.



Un centre-ville de Bois-des-Filion à recréer

La réalisation de l'autoroute 19 offre l'opportunité inégalée de pouvoir se réapproprier le centre-ville de Bois-des-Filion dont plusieurs terrains ont été expropriés en 1973.

Toutefois, la concrétisation de l'autoroute 19 doit se faire dans le respect des résidents et des commerçants. L'autoroute doit être intégrée harmonieusement au centre-ville de manière à recréer un pôle commercial attirant et distinctif à Bois-des-Filion.

Soyons clairs, tout doit être mis en œuvre pour minimiser l'impact du passage d'une autoroute dans le centre-ville. Le concept choisi doit assurer un lien entre les deux parties du centre-ville et être aussi convivial qu'harmonieux, et ce malgré le passage de la nouvelle autoroute.

- ⇒ La Chambre recommande de réduire au maximum la largeur de l'autoroute afin de récupérer les espaces non essentiels au projet autoroutier pour y implanter des commerces.
- ⇒ Pour éviter l'effet d'obstacles entre les deux parties du centre-ville, la Chambre recommande de construire le viaduc Adolphe-Chapleau au niveau de la route de manière à faire passer l'autoroute en contre-bas.
- ⇒ La Chambre recommande que le viaduc Adolphe-Chapleau, qui traverse l'autoroute 19, soit assez large pour y installer du mobilier urbain de manière à estomper l'impression de franchir une autoroute.

Avec ces quelques mesures, nous croyons pouvoir stimuler le tissu commercial et améliorer la qualité de vie des citoyens qui pourront désormais fréquenter le centre-ville plus aisément.



La gestion des travaux

La clientèle des entreprises membres de la Chambre de commerce Bois-des-Filion / Lorraine s'étend sur l'ensemble du territoire des basses Laurentides et de Laval. L'ampleur et la durée des travaux sont préoccupantes pour nos membres, tout comme la gestion et l'accès des clients et des fournisseurs au centre-ville.

- Nous sommes d'avis que la route 335 doit être ouverte à la circulation pendant la durée des travaux afin de maintenir le flux actuel. La fermeture d'un tronçon de la route 335 aurait des conséquences économiques désastreuses pour nos membres.
- La communication de l'information durant la période des travaux est essentielle et doit permettre de diriger correctement et rapidement les usagers de la route. Comme le centre-ville sera une zone importante de travaux, il est important de publiciser le chemin à emprunter pour se rendre chez les commerçants du secteur.
- Nous recommandons de mettre sur pied un comité de suivi avec la Chambre de commerce Bois-des-Filion / Lorraine, la ville de Bois-des-Filion et le ministère des Transports afin d'optimiser la gestion des travaux de construction, les communications avec les usagers et les clients, ainsi que les liens avec les commerçants du secteur.
- Compte tenu du fait que les commerçants seront aux prises avec une forte diminution de leur clientèle pendant la durée des travaux, des mesures doivent être mises en place et déployées afin de minimiser l'impact des travaux sur la viabilité économique des entreprises.



Conclusion

Bien qu'annoncé le 21 juin 2010 par le premier ministre du Québec, le projet de parachèvement de l'autoroute 19 avec voies réservées au transport collectif n'est toujours pas inscrit au Plan québécois des infrastructures (PQI). Lors de cette annonce, le premier ministre affirmait même que le projet serait réalisé pour 2015. Quatre années ont passé depuis cette annonce. Nous en sommes aujourd'hui à l'étape du BAPE.

Pour nos membres, nos clients, nos employés et nos concitoyens, ce projet est urgent. Le ministère des Transports doit le mettre en chantier dans les plus brefs délais. Tout nouveau délai entraînerait des conséquences importantes sur la qualité de vie des citoyens de même que sur la compétitivité de nos membres.

La Chambre de commerce Bois-des-Filion / Lorraine recommande :

1. Que le gouvernement du Québec inscrive le projet de parachèvement de l'autoroute 19 avec voies réservées au transport collectif entre les autoroutes 440 et 640 à Laval et à Bois-des-Filion au Plan québécois des infrastructures (PQI) et provisionne les sommes nécessaires à sa réalisation.
2. Que le ministère des Transports accélère la mise en chantier du projet pour le début de l'année 2016.
3. Que le ministère des Transports mette sur pied un comité de suivi avec la Chambre de commerce Bois-des-Filion / Lorraine et la ville de Bois-des-Filion afin d'optimiser la gestion des travaux de construction, les communications avec les usagers et les clients, ainsi que les liens qu'avec les commerçants du secteur.
4. Que le ministère des Transports mette sur pied et accorde des mesures pour aider les commerçants du secteur de manière à minimiser les impacts de la construction du projet sur la viabilité économique des entreprises qui rencontrent des problématiques d'accès.
5. Que le ministère des Transports réduise au maximum la largeur de l'autoroute 19 afin de récupérer les espaces non essentiels au projet autoroutier pour y implanter des commerces et recréer un centre-ville attirant et distinctif à Bois-des-Filion.
6. Que le ministère des Transports construise le viaduc Adolphe-Chapleau au niveau de la route de manière à faire passer l'autoroute en contre-bas.
7. Que le ministère des Transports construise le viaduc Adolphe-Chapleau, qui traverse l'autoroute 19, de manière assez large pour y installer du mobilier urbain et estomper l'impression de franchir une autoroute.